

## Avenant du 16 avril 2021 au protocole sanitaire pour les activités du Club Cœur et Santé de Saint-Dié de septembre 2020

*Document réalisé suite à la mise à jour par la Fédération Française de Cardiologie du tableau synthétique du cadre de reprise des activités des Clubs Cœur et Santé, faite le 12 avril 2021 et tenant compte des annonces gouvernementales du 31 mars 2021*

### Activités physiques dans l'espace public et sur la voie publique

#### Activité proposée à partir du 15 mai

Marche le samedi matin à 9 h au départ de Saint-Dié avec plusieurs grands et petits circuits et des départs séparés.

Dans un second temps, marches également le mercredi après midi à 14h.

#### Conditions de participation

- adhérents du club Cœur et Santé,
- inscription obligatoire 72 h avant, sur le site du club (coeursante-saintdie.fr), en précisant si vous faites le petit ou le grand circuit,
- respect de l'heure et du lieu de RV qui vous seront précisés la veille de la marche.

#### Mesures sanitaires

- groupe de 6 personnes dont l'encadrant,
- port du masque dès l'arrivée et pendant l'activité,
- pas de participation en cas de Covid confirmé ou suspecté.,
- en cas de Covid diagnostiqué dans les suites de la marche, prévenir immédiatement la référente Covid (06 19 87 30 34) qui informera les personnes contacts, le bureau du club et l'Association de Cardiologie de Lorraine.

#### Horaire, distance

- respect du couvre-feu (retour au domicile pour 19 h),
- dans un rayon de 10 km autour du domicile.

#### Documents nécessaires

- encadrant : liste nominative des participants,
- participants : justificatif récent de domicile.

**Rappels sur la vaccination** : la vaccination contre le Covid est recommandée. Même réalisée, elle ne dispense pas du respect des gestes barrières.

**Ces dispositions sont susceptibles d'être modifiées  
en fonction de l'évolution de la réglementation.**

**Toutes les autres activités restent suspendues.**

**Des lieux de marches pour les adhérents habitant à plus de 10 km de Saint-Dié  
et d'autres activités physiques sont envisagées dans un second temps.**